



Parcours et profils des intérimaires selon l'âge

Les données sont issues de l'enquête
Regards Croisés 2016

Profils

des intérimaires par âge

Sont présentés ici les critères de différenciation des profils des intérimaires en fonction de leur âge

La répartition hommes-femmes

Les intérimaires sont très majoritairement des hommes (73%).

Cependant il est à noter que plus l'âge augmente plus les femmes sont représentées : elles représentent moins d'1/4 des intérimaires de moins de 25 ans et quasiment 1/3 des intérimaires de 45 ans et plus.

Les secteurs d'activité

Les jeunes intérimaires de moins de 25 ans travaillent davantage dans des entreprises du commerce et moins dans la construction que les intérimaires plus âgés.

Les intérimaires de plus de 45 ans travaillent davantage dans les entreprises du tertiaire.

Le niveau de diplôme

La majorité des intérimaires de moins de 25 ans sont titulaires d'un diplôme de niveau bac ou plus. La majorité des 25-44 ans ont un diplôme de niveau CAP/BEP et bac et les intérimaires de 45 ans et plus sont moins diplômés (la majorité a un niveau CAP, BEP ou infra).

Répartition des intérimaires par âge

1/4 des intérimaires a moins de 25 ans et 1/5^e a plus de 45 ans.



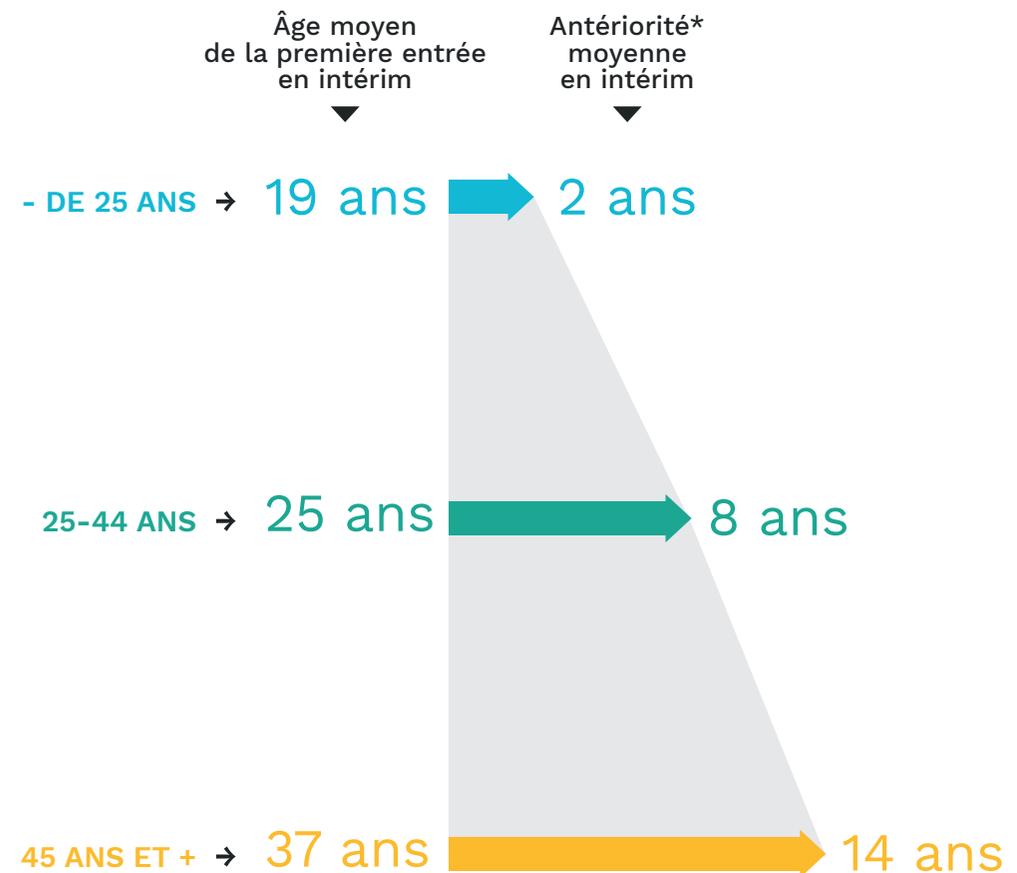
Parcours des intérimaires selon l'âge

Sont présentés ici les critères de différenciation des parcours des intérimaires en fonction de leur âge

Données issues d'une enquête auprès de 1800 intérimaires

1. Âge d'entrée et antériorité* dans l'intérim

Plus l'âge augmente, plus l'âge moyen d'entrée en intérim a été tardif (19 ans pour les moins de 25 ans, 37 ans pour les 45 ans et plus).

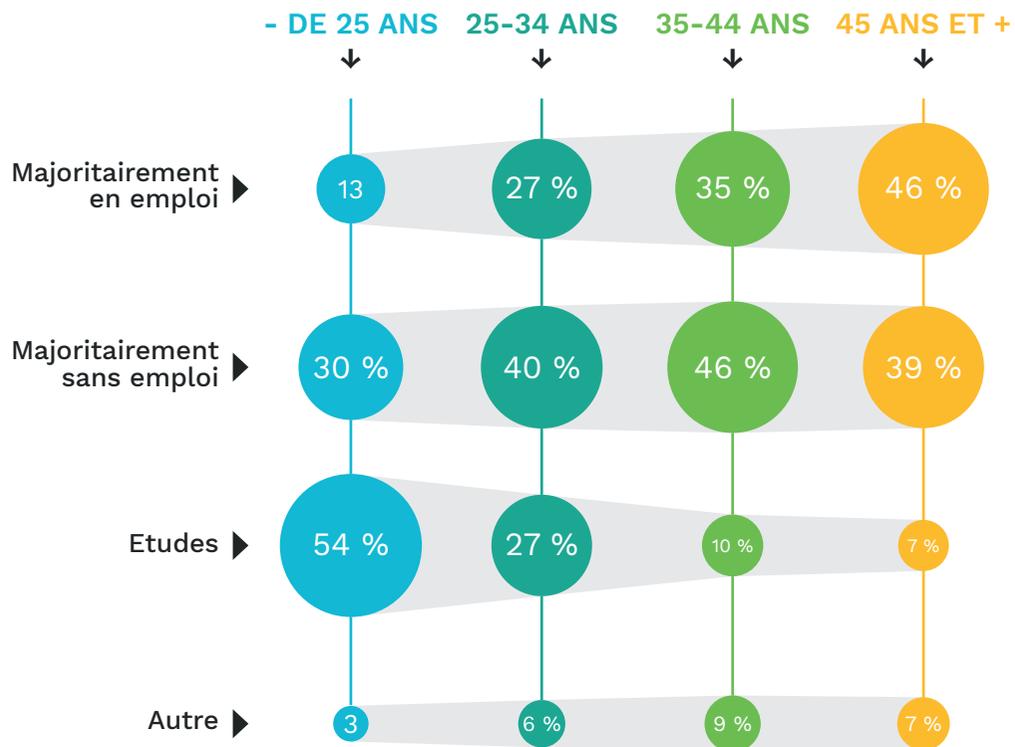


* L'antériorité est entendue comme le temps écoulé entre la première inscription en agence d'emploi et le moment de l'enquête (mars 2016). Cela n'exclut pas d'avoir connu d'autres types de contrats durant cette période.

2. Situation l'année précédant l'entrée en intérim

L'année précédant la première inscription en intérim, plus de la moitié des jeunes de moins de 25 ans étaient étudiants / élèves.

Et presque la moitié des 45 ans et plus étaient en emploi.

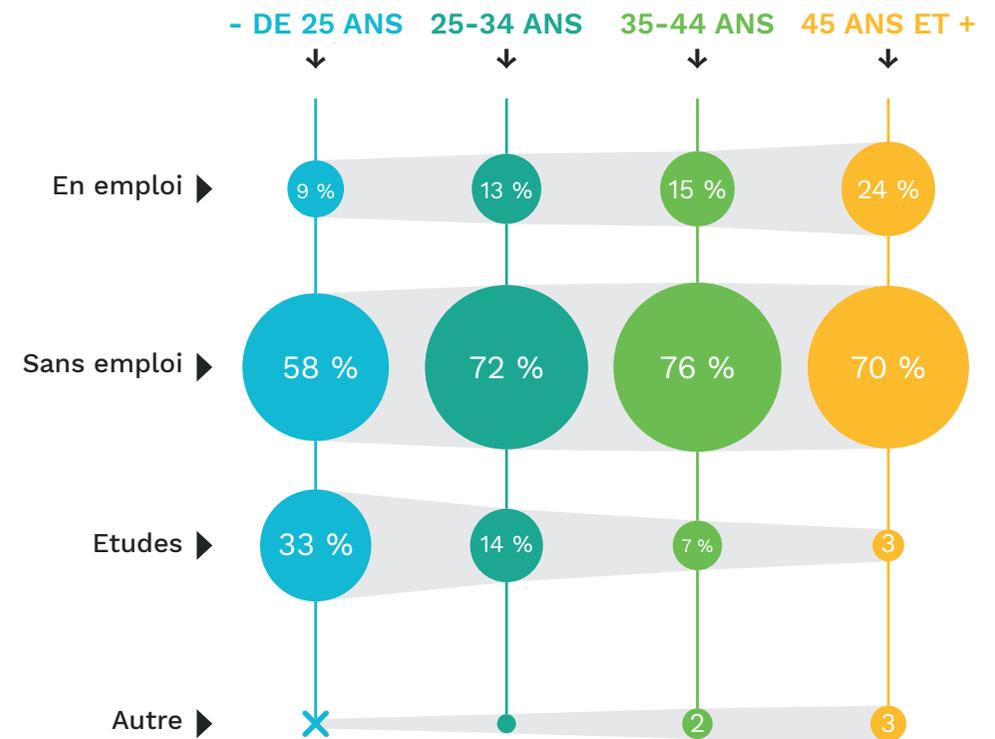


3. Situation au moment de l'inscription en agence d'emploi

Au moment de l'inscription en agence d'emploi, la majorité des futurs intérimaires était sans emploi.

A noter qu'1/3 des moins de 25 ans était étudiant (et la majorité de ces 33% s'était inscrite en intérim pour avoir un revenu parallèlement aux études).

Concernant les 45 ans et plus, 24% étaient en emploi (16% en CDI, 6% en CDD et 2% en contrat d'alternance) et 70% sans emploi.



4. Raisons du choix de l'intérim

Les répondants, en majorité, se sont inscrits en intérim parce qu'ils avaient besoin de travailler et que l'intérim leur permettait d'accéder rapidement à un emploi.

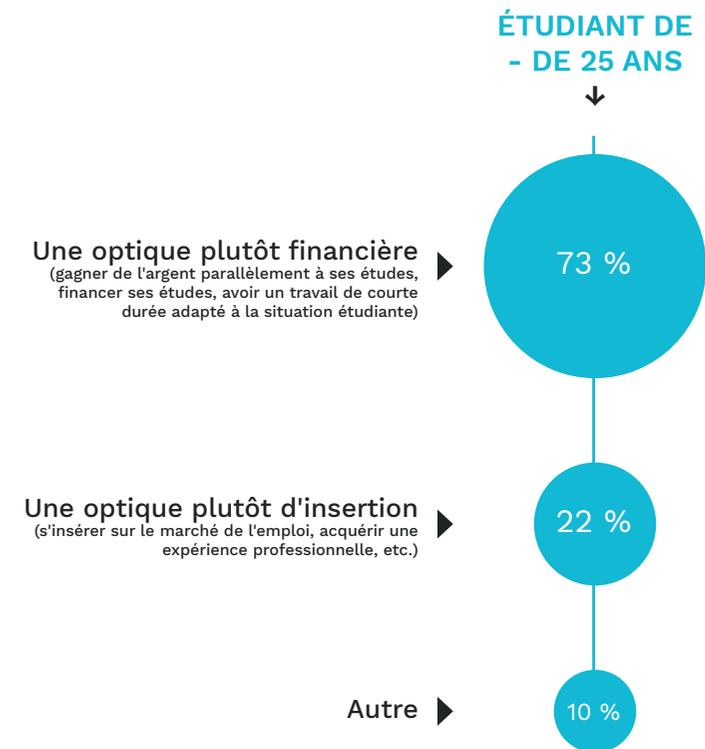
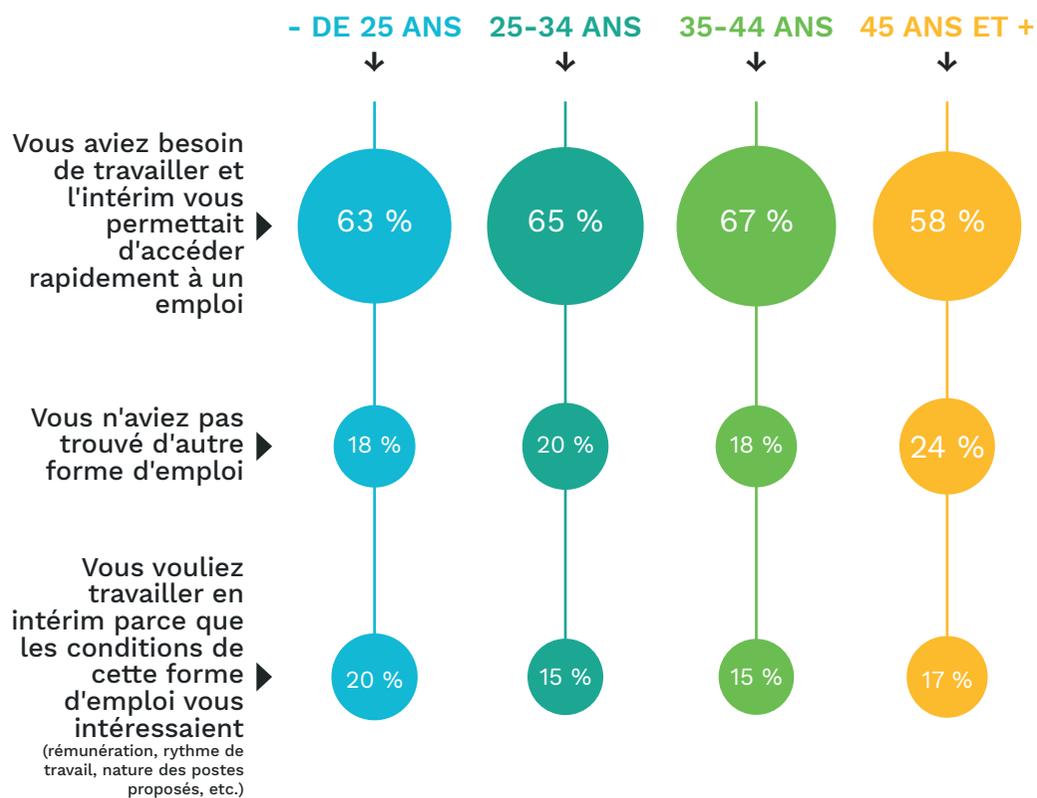
1/4 des 45 ans et plus précise ne pas avoir trouvé d'autre forme d'emploi.

Par ailleurs 1/5e des moins de 25 ans était davantage intéressé par les conditions d'emploi (rémunération, rythme de travail, etc.).

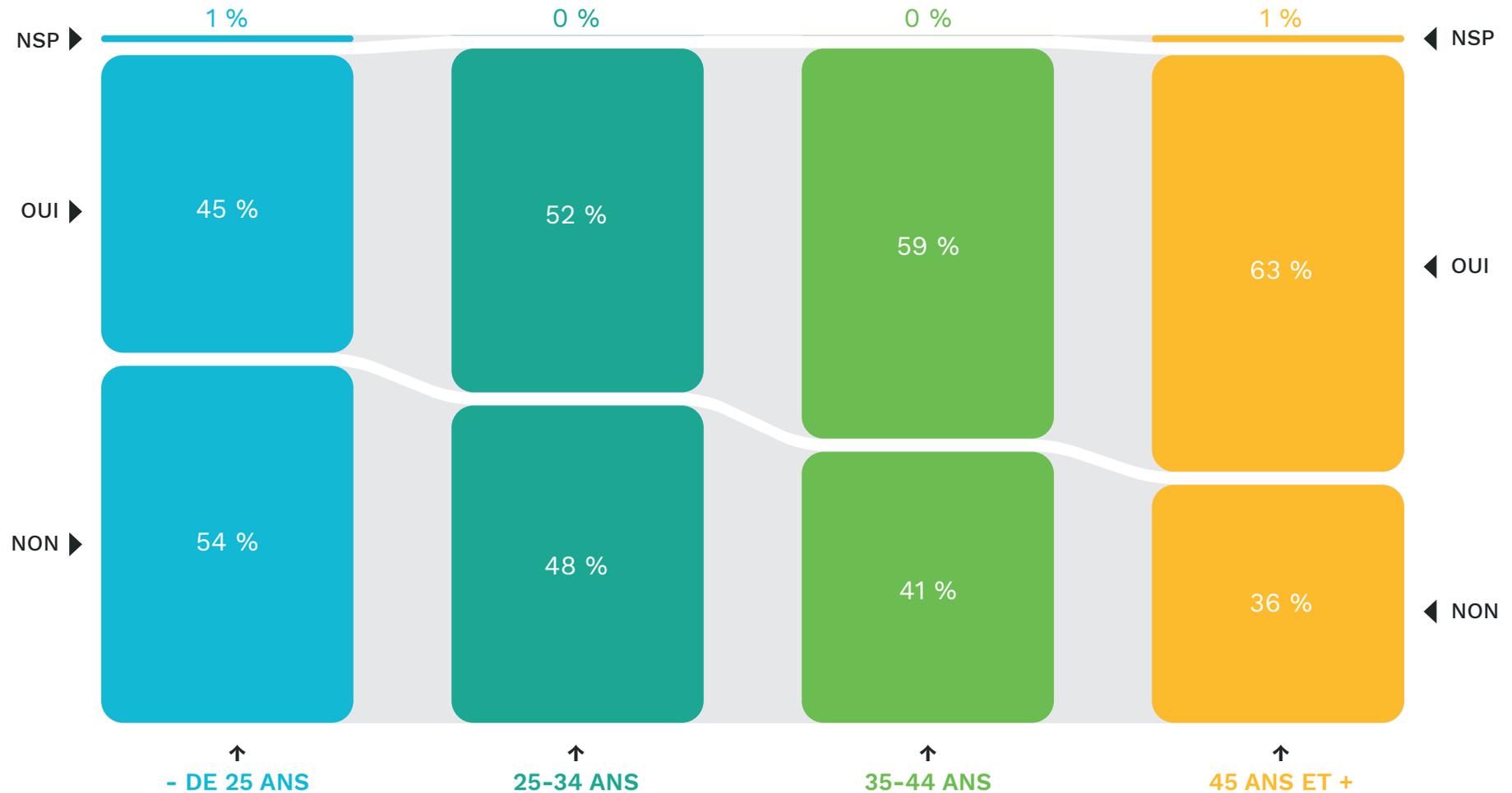
5. Raisons du choix de l'intérim pour les étudiants de moins de 25 ans (soit 33 % des moins de 25 ans)

En ce qui concerne les étudiants/élèves de moins de 25 ans, le fait de gagner de l'argent en parallèle des études est la principale raison du choix de l'intérim.

(plusieurs réponses possible)



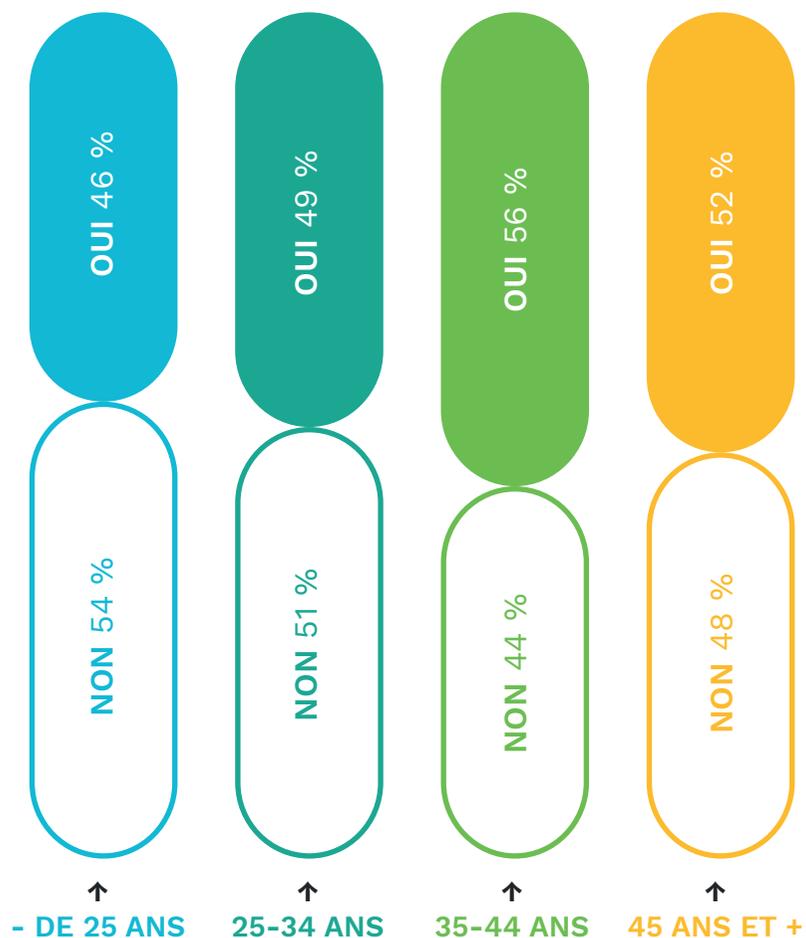
De manière générale, diriez-vous que les missions d'intérim qui vous sont confiées dans le secteur d'activité correspondent à votre formation / métier de base ?



6. Correspondance entre les emplois en intérim et la formation ou le métier de base

Pour la majorité des intérimaires de moins de 25 ans (54%) l'emploi occupé en intérim ne correspond pas à la formation initiale ou continue (ce taux monte à 60% pour les étudiants). Mais plus l'âge augmente, plus l'emploi occupé en intérim correspond à la formation ou au métier de base.

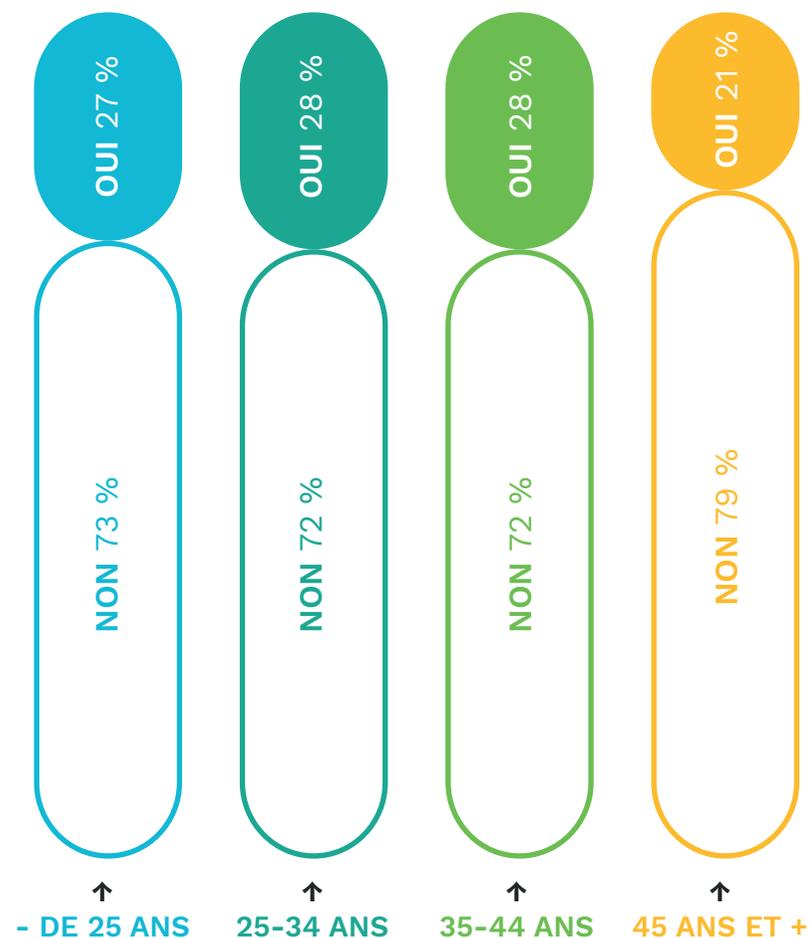
Au cours des douze derniers mois, y a-t-il eu des périodes pendant lesquelles vous vouliez travailler en intérim et on ne vous proposait pas de mission ?



7. Absence de missions

Les intérimaires de moins de 25 ans sont moins touchés par l'absence de mission au cours des 12 derniers mois que leurs aînés.

Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?



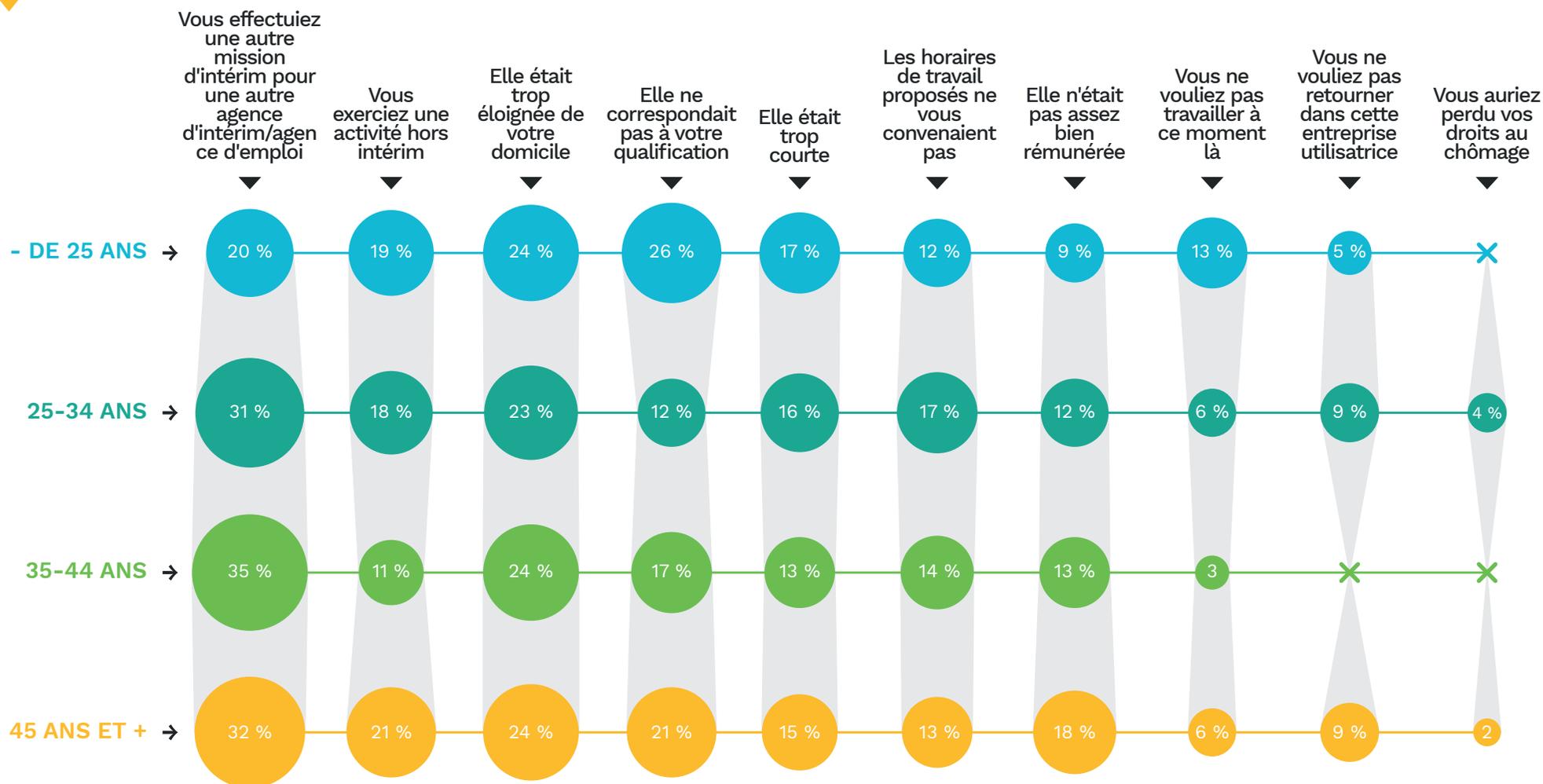
8. Refus de missions

Les intérimaires de 45 ans et plus ont moins refusé de missions au cours des 12 derniers mois que les plus jeunes.

9. Principales raisons de refus des missions

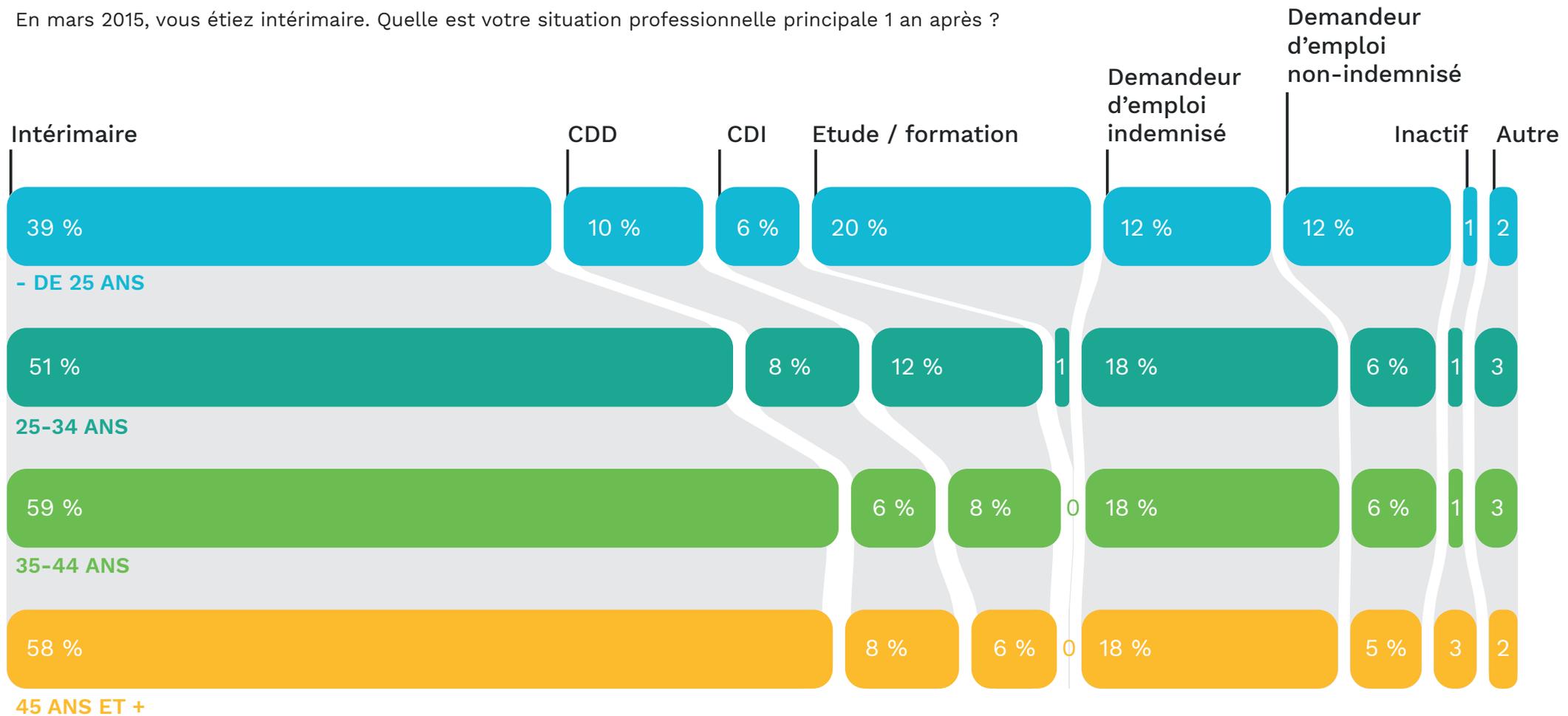
Les intérimaires de moins de 25 ans ont davantage refusé des missions car elles ne correspondaient pas à leur qualification ou parce qu'ils ne voulaient pas travailler à ce moment là.

Les intérimaires de 45 ans et plus ont davantage évoqué le fait d'exercer une activité hors intérim et le fait que la mission n'était pas assez bien rémunérée.



Ces chiffres ne représentent les réponses que des 26% des intérimaires qui ont refusé des missions au cours des 12 derniers mois. Par exemple, sur les 1800 intérimaires interrogés, la distance entre la mission et le domicile ne devient réellement problématique que pour 6% d'entre eux. A noter que de nombreuses autres raisons individuelles sont citées par les personnes interrogées (comme la mission était trop longue, elle n'offrait pas de perspective d'embauche, etc.) mais dans des proportions moins significatives.

En mars 2015, vous étiez intérimaire. Quelle est votre situation professionnelle principale 1 an après ?



10. Situation professionnelle en mars 2015

Les intérimaires de 25 ans et plus sont toujours en majorité intérimaires 1 an après.

Les moins de 34 ans sont davantage en emploi (notamment en CDI pour les 25-34 ans et CDD pour les moins de 25 ans) que leurs aînés.

Et plus spécifiquement, les jeunes de moins de 25 ans sont encore 1/5^{ème} à être en étude 1 an après.

Conclusions

Les jeunes intérimaires de moins de 25 ans sont plus diplômés que leurs aînés.

Un tiers d'entre eux sont étudiants et ont majoritairement recours à l'intérim pour financer leurs études.

Deux tiers ont recours à l'intérim dans une logique d'insertion sur le marché du travail.

Les 25-34 ans sont les plus nombreux. Ils ont eu recours à l'intérim pour accéder rapidement à un emploi et sont davantage en CDI un an après une période en intérim.

Les 35-44 ans étaient majoritairement sans emploi au moment de l'inscription en agence d'emploi. Ils subissent plus la pénurie de missions. Ils sont toujours majoritairement intérimaires un an après.

Les intérimaires de 45 ans et plus sont moins diplômés. Les emplois occupés en intérim correspondent plutôt aux formations / métiers de base. Ils refusent le moins les missions proposées.

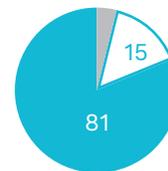
Zoom

les répondants sans emploi
en mars 2016

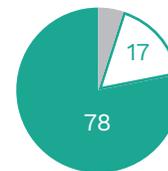
L'attrait pour l'intérim

Accepteriez-vous une mission d'intérim si on vous la proposait aujourd'hui ?

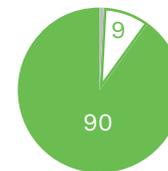
- DE 25 ANS



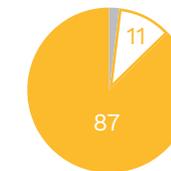
25-34 ANS



35-44 ANS

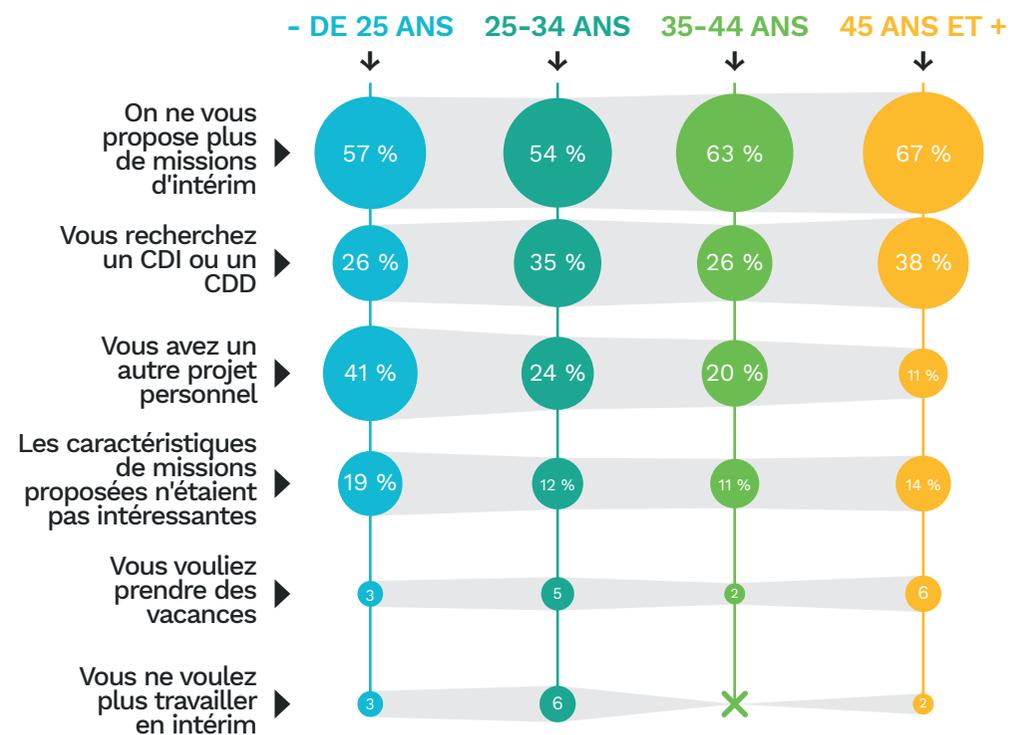


45 ANS ET +



● OUI ○ NON ● NSP

Pour quelles raisons n'êtes vous plus intérimaire ?



Zoom

les répondants en intérim
en mars 2016

L'attrait pour l'intérim

Pour quelles raisons poursuivez-vous le travail en intérim ?

